



77% de **satisfaction** pour la formation

*Pour les apprenants ayant répondu sur l'année 2024

91% de **réussite** à la certification professionnelle

*Pour les apprenants ayant répondu sur l'année 2024

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNEL RNCP niveau 3

AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Métiers :

- Agent de sécurité qualifié
- Agent de sécurité confirmé
- Agent de sécurité mobile
- Agent de sécurité magasin pré-vol
- Agent de sécurité magasin vidéo
- Agent de sécurité magasin arrière-caisse
- Agent de sécurité filtrage

Cette formation proposée par l'IBEP Formation répond avant tout à une demande des professionnels. Elle permet d'obtenir une véritable compétence professionnelle.

Points forts :

- **Une certification reconnue par l'état** délivré par le Ministère du Travail et l'obtention de la **carte professionnelle** délivrée par le **CNAPS**.
- **Un programme intensif et professionnalisant** (Formation de 182 heures sur 6 semaines, en présentiel à Rennes).
- **Des compétences opérationnelles clés.** Acquisition des savoir-faire indispensables : filtrage, palpation, secourisme, gestion de conflits, surveillance humaine ou électronique.
- **Des modalités d'évaluation professionnalisantes.** Mise en situation professionnelle, entretiens techniques, productions écrites/orales face à un jury agréé par la DREETS.
- **Formation orientée emploi direct** avec une large palette de métiers accessibles.

Durée et Modalités

- **Durée totale** : 182 heures
- **Modalités** : Formation en présentiel – environ 45 jours.
- **Dates de rentrée** :
- **Du 6 octobre au 13 novembre 2025 à l'IBEP de Rennes.**

Public et prérequis

- **Public visé** : Tout public
- **Prérequis** : Avoir une autorisation préalable du CNAPS et un niveau B1 en langue (un justificatif). Pour les personnes étrangères, il est nécessaire d'avoir 5 ans de présence sur le territoire français ainsi qu'un titre de séjour valide. Pour les ressortissants français, carte d'identité à jour. Casier judiciaire vierge.
- **Accessibilité PSH** : Nos centres sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez notre centre pour échanger avec notre référent handicap sur les aménagements et/ou compensations possibles.

Infos et inscriptions

En savoir plus ? Contactez-nous :

-  Conseillère en formation :
Élodie Pommereul
-  epommereul@ibepformation.fr
-  07 62 63 04 12

CAMPUS DE RENNES

Adresse postale :
41, Rue Charles Géniaux 35000 RENNES

-  ibep.rennes@ibepformation.fr
-  02 99 86 11 86



 Scannez ce QR
Code pour accéder à
notre site internet !

Tarif et financement

- **Tarif** : 1820 €
- Formation éligible CPF /
Financement individuel /
Financement autre à définir avec
la conseillère en formation.

ibep 
formation

L'IBEP est un organisme de formation engagé pour l'inclusion et l'insertion professionnelle. Présent sur l'ensemble du territoire breton, il propose depuis plus de 40 ans des parcours accessibles à tous, du CAP au Bac+5.

7 campus IBEP en Bretagne. Brest,
Lorient, Piguier Lorient, Morlaix,
Quimper, Rennes, Vannes

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

Se former à l'acquisition des compétences et des techniques professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'**Agent de prévention et de sécurité**.

- **Acquérir les compétences et techniques cruciales pour exceller en tant qu'Agent de Sûreté et de Sécurité Privée.**
- Accéder à des postes opérationnels d'**Agent de Sécurité** et être prêt à assumer vos responsabilités dès votre intégration.
- Préparer avec succès et **obtenir le titre professionnel d'Agent de Sûreté et de Sécurité**, inscrit au RNCP, de niveau 3, délivré par le Ministère du Travail et l'**obtention de la carte professionnelle** délivrée par le **CNAPS**.

Contenu de la formation :

La formation se compose de modules d'enseignement professionnel, de modules complémentaires et de modules transversaux :

- **Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité** :
 1. Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité en sécurité privée.
 2. Contrôler l'accès à l'aide de dispositifs technologiques et de matériels de détection.
 3. Prévenir les situations conflictuelles, menaçantes ou les traiter.
- **Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces**.
 4. Prévenir les situations génératrices de risques et intervenir si nécessaire.
 5. Détecter des comportements suspects ou des actes malveillants et réagir.
 6. Réaliser l'ensemble des actions en réponse à une anomalie ou à une alarme.
- **Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée**.
 7. Surveiller un site dit « sensible » et intervenir de manière appropriée à la situation.
 8. Prévenir les situations conflictuelles, menaçantes ou les traiter.
- **Modules : PSEI et SST (Premiers secours et Sauveteur secouriste au travail)**
- **Modules transversaux** : Gestion des risques, conflits. Sensibilisation risques terroristes, surveillance gardiennage, lutte contre les discriminations, palpation, juridique, stratégique, français professionnel, bureautique, recherche d'emploi etc...

Méthodes pédagogiques et techniques :

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques en salle, autoformation accompagnée
- Mises en situations pratiques en plateau technique

Méthodes pédagogiques techniques :

- Salle de formation équipée
- Plateau technique équipé «Sécurité»
- Salles informatiques et Centre de ressources
- Plateforme de formation digitale
- Supports : drive partagé avec les ressources pédagogiques

Suivi et accompagnement :

Équipe pédagogique, administrative et d'accompagnement global présente sur le centre IBEP Rennes.

Évaluation et Certification :

Les évaluations liées aux certificats PSEI et SST sont réalisées en cours de formation.

Les compétences des candidats pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury habilité par la DREETS.

Pour cela les membres du jury s'appuient sur :

- une épreuve écrite (Questionnaire à réponses ouvertes courtes)
- QCM
- une mise en situation professionnelle

Obtention de la Certification et de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS.